



→ Notre Groupe s'engage **en faveur de la biodiversité**



→ Le projet

«Nature et Transitions»

Engagés dans une démarche RSO* depuis de nombreuses années, le SIEDS et ses entreprises ont répondu à l'appel à projet « Nature et Transitions » lancé et soutenu financièrement par la Région Nouvelle-Aquitaine. Ce projet vise à agir pour la biodiversité en identifiant et en mettant en place des actions respectueuses des écosystèmes dans les schémas d'aménagement et de production du Groupe.

Une convention de partenariat entre le GODS, DSNE et le Groupe SIEDS a été signée, pour une durée de 2 ans.

**Responsabilité Sociétale des Organisations*



NaturaList, l'application des sciences participatives !

L'application NaturaList a été installée sur l'ensemble des smartphones des salariés permettant ainsi à chacun de rassembler et de partager des données naturalistes dans le département des Deux-Sèvres. Ces données bénéficient d'une validation d'experts et contribuent à la connaissance et à la protection de la biodiversité.



→ Les étapes du projet

Portant sur tous les sites du Groupe (parc photovoltaïque, infrastructures réseau électrique, sites tertiaires...), le projet vise à réduire l'impact de nos pratiques sur la biodiversité.



Inventaires naturalistes



Les chargés de mission du GODS et de DSNE ont réalisé des inventaires des oiseaux, insectes, amphibiens, reptiles, mammifères (dont les chauves-souris) ainsi que de la flore présents sur **21 de nos sites de production et de transport d'électricité** ainsi que sur nos sites tertiaires.

LES SITES FAISANT PARTIE DU PROJET

(INVENTAIRES)

-  5 agences
-  2 postes de répartition
-  8 postes sources
-  2 postes tours
-  1 site photovoltaïque
-  3 sites radio





Accueil de la biodiversité sur les sites

À la suite des inventaires, le GODS et DSNE ont émis des notes de synthèse et des recommandations d'aménagement et de gestion de chaque site afin d'améliorer l'accueil de la biodiversité sur chacun d'entre eux.



- **pose de nichoirs** et d'abris à chauve-souris adaptés aux espèces présentes sur le site ;
- **gestion différenciée des espaces verts** sur certaines zones pour permettre à la flore d'accomplir son cycle et à la faune de profiter du gîte et du couvert qu'elle apporte ;
- **installation de stickers sur les surfaces vitrées** pour prévenir la collision des oiseaux ;
- **plantation de haies** pour offrir aux oiseaux des endroits où nicher. Les insectes, reptiles, amphibiens et mammifères y trouveront également de quoi se nourrir, s'abriter, se reproduire et les utiliseront pour se déplacer ;
- **création d'une mare** pour faire revenir libellules et amphibiens.



SUR CE SITE

17 ESPÈCES FAUNISTIQUES



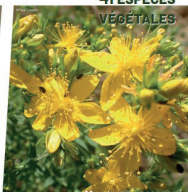
CRIQUET PANSU

31 ESPÈCES AVIFAUNES



MÉSANGE CHARBONNIÈRE

41 ESPÈCES VÉGÉTALES



MILLEPERTUIS PERFORÉ

Notre Groupe s'engage pour la biodiversité.

En 2023, le projet **Nature et Transitions** a permis de recenser toutes ces espèces, en collaboration avec Deux-Sèvres Nature Environnement et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres.

Sur ce site, des aménagements adaptés permettent de préserver et de développer cette biodiversité.



Des panneaux disposés sur les sites recensent les espèces inventoriées.



Sensibilisation des salariés

Deux modules de sensibilisation à la préservation des oiseaux, insectes, chauves-souris et de la flore ont été organisés afin de permettre aux 430 salariés et agents du Groupe de :

- comprendre les enjeux liés à la protection de la biodiversité ;
- acquérir des connaissances sur la biodiversité des Deux-Sèvres ;
- s'approprier des moyens d'action pour la protection de la nature et de l'environnement ;
- prendre conscience de l'impact des infrastructures sur la faune.



Espace Natur'Ailes®

Les sites des agences SÉOLIS et GÉRÉDIS de Bressuire, Melle, Niort, Parthenay et Thouars sont labellisés Natur'Ailes®.

C'est-à-dire qu'ils s'engagent à respecter une charte incluant :

- le développement de l'habitat (installation de nichoirs...) ;
- la gestion des ressources (mangeoires et points d'eau...) ;
- la protection (dispositifs anticollision, non-utilisation des produits phytosanitaires...) ;
- la sensibilisation (valorisation du label...) ;
- le partage de données (suivi du ou des nichoirs...).



Le label Espace Natur'Ailes® permet de reconnaître un espace foncier ou un jardin en tant que zone de préservation des oiseaux.



« Refuges pour les chauves-souris »

Certains sites seront également labellisés selon les aménagements mis en place.

Les entreprises s'engagent à :

- conserver les gîtes hébergeant ou pouvant héberger les chauves-souris ;
- respecter des recommandations en cas de travaux ;
- réduire autant que possible le dérangement ;
- adopter des pratiques de gestion des espaces extérieurs favorables aux populations d'insectes et aux chauves-souris ;
- exclure l'utilisation des produits toxiques pour le traitement des charpentes et des boiseries dans les bâtiments.



Autres actions

Une étude de l'impact des lignes électriques sur les oiseaux et identification des sections à risque en Deux-Sèvres a été réalisée.



→ Ce que nous avons **mis en place**



- Installation de **176 nichoirs pour 9 espèces différentes** (moineau, rougequeue, Bergeronnette grise, gobemouche gris, effraie des clochers, chevêche d'Athéna, huppe fasciée, martinet noir, faucon crécerelle).
- **Plantation de haie arbustive** diversifiée d'espèces locales sur plusieurs sites, en complément ou en ajout afin de fournir un abri et une ressource alimentaire supplémentaire aux oiseaux. **Mise en place d'hibernaculum***.
- **Fauche tardive** permettant que certaines zones (moins fréquentées, aux sols plus fragiles, ou écologiquement riches) soient tondues une seule fois ou deux fois par an (en fin d'été par exemple), alors que d'autres seront tondues très régulièrement en raison de leurs fonctions ou d'impératifs de sécurité.
- **Arrêt de l'utilisation des herbicides** sur toutes nos agences.

**Hibernaculum : refuge de petite dimension où les animaux de petite taille passent l'hiver et hibernent.*



Des nichoirs solidaires !

Tous les nichoirs utilisés sont fabriqués par les salariés de l'entreprise adaptée Prest'EA.

Prest'EA est un établissement public local basé à Niort, dont la mission est de favoriser et d'accompagner l'insertion professionnelle de ses salariés. Ils assurent des travaux de menuiserie, métallerie, de création et d'entretien d'espaces verts.

Les nichoirs sont produits selon des normes techniques et environnementales validées par le GODS.



→ Partenaires



Acteur majeur de l'énergie en Deux-Sèvres, le SIEDS (Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres) est l'autorité organisatrice du service public de l'électricité et du gaz. Fidèle à un modèle centenaire, il s'affirme aujourd'hui comme l'interlocuteur de référence dans la transition énergétique.



Fournisseur d'électricité et de gaz en Deux-Sèvres, SÉOLIS est aussi producteur d'énergies renouvelables, opérateur de mobilité durable, gestionnaire d'éclairage public et gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel.



Gestionnaire du réseau de distribution d'électricité du SIEDS, GÉRÉDIS réalise les raccordements, le dépannage, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques.



DSNE est une association loi 1901 dont les missions s'articulent autour de 4 grands axes :

- Inventorier la biodiversité (flore, habitats, insectes, reptiles, amphibiens, mammifères)
- Protéger les espèces et habitats, notamment en élaborant des préconisations de gestion et la labélisation de sites
- Sensibiliser autour de la biodiversité auprès de tous les publics
- Lutter contre les atteintes à l'environnement et contribuer au débat citoyen sur les thématiques fortes du moment (urbanisme, agriculture, eau, énergies renouvelables...).



Le GODS, créé le 31 décembre 1981, a pour objet l'étude et la protection des oiseaux sauvages et de leurs milieux dans le département des Deux-Sèvres. Le GODS est une association loi 1901 agréée « Protection de la nature » et « Jeunesse Education Populaire », affiliée à Poitou-Charentes Nature et à France Nature Environnement (niveau national) et à FNE Nouvelle-Aquitaine (niveau régional).